

Aux personnes concernées

AVIS PUBLIC

Calendrier 2026 des séances ordinaires du conseil municipal

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par le soussigné directeur général et greffier de la Ville de Saint-Gabriel, que conformément à l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil de la Ville de Saint-Gabriel a procédé par l'adoption de sa résolution 343-11-2025 lors de la séance ordinaire du 10 novembre 2025, à l'adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026, lesquelles se tiendront à 20 h, à la salle du conseil située au 45, rue Beausoleil, aux dates suivantes :

12 janvier	6 juillet
2 février	10 août
9 mars	14 septembre
13 avril	5 octobre
4 mai	9 novembre
1er juin	7 décembre

Fait et donné à Saint-Gabriel, ce 12^e jour du mois de novembre 2025.



Michel St-Laurent
Directeur général et greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, SOUSSIGNÉ, MICHEL ST-LAURENT, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER DE LA VILLE DE SAINT-GABRIEL, CERTIFIE AVOIR PUBLIÉ LE PRÉSENT AVIS EN AFFICHANT UNE COPIE À L'HÔTEL DE VILLE, 45 RUE BEAUSOLEIL, ENTRE 9 H ET 16 H, LE 12 NOVEMBRE 2025 ET SUR LE SITE DE LA VILLE DE SAINT-GABRIEL AU <http://www.ville.stgabriel.qc.ca/>.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 12^e JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2025.



Michel St-Laurent
Directeur général et greffier